



Projet II de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers

**Vers une politique de maintien de l'ordre exempte de préjugés :
Cinq années de données fondées sur la race aux contrôles routiers à Ottawa**

L'équipe de recherche de l'Ontario Tech et de l'université York :

Dr. Lorne Foster
Directeur, Institut de recherche sociale
Université York

Dr. Les Jacobs
Vice-président, Recherche et innovation
Université Ontario Tech

le 20 novembre, 2019



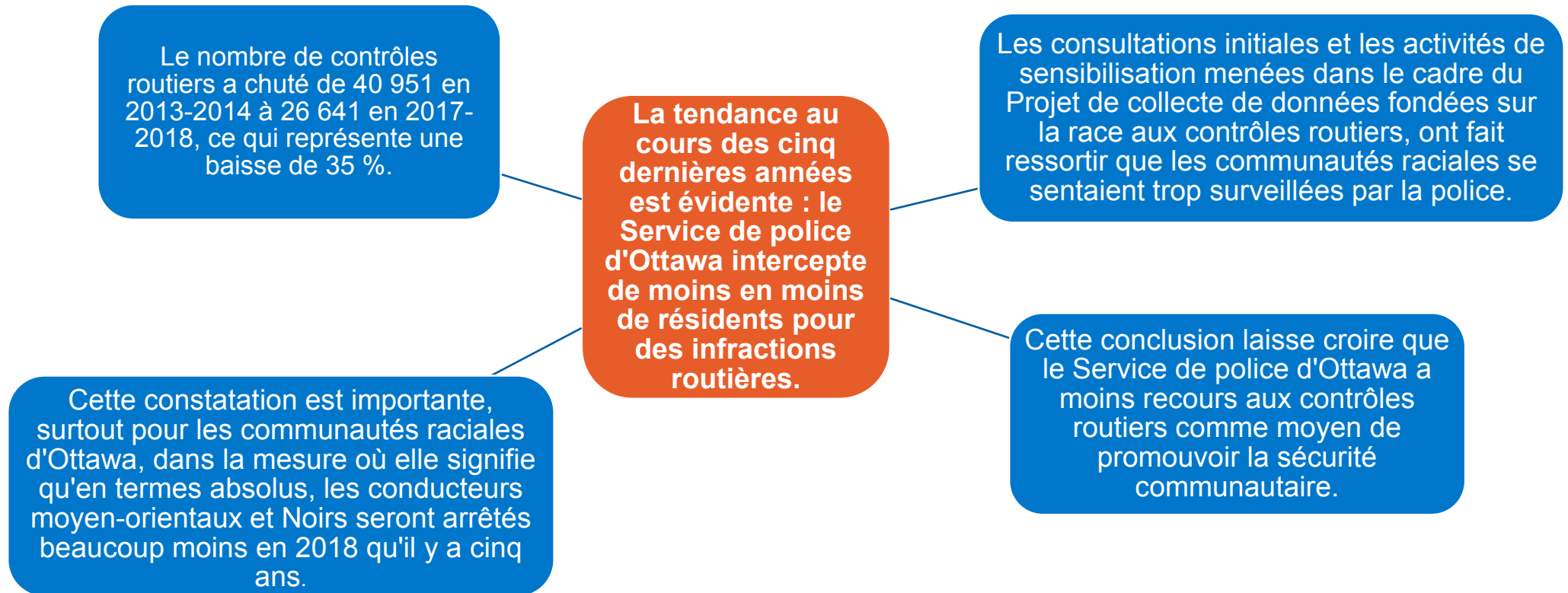
1ère partie : Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers du Service de police d'Ottawa, 2013-2018

- Dans son premier rapport fondé sur deux ans de données recueillies entre juin 2013 et juin 2015, le Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers du Service de police d'Ottawa (PCDFRCR), a constaté une incidence disproportionnée des contrôles routiers chez les conducteurs du Moyen-Orient et les conducteurs noirs, en particulier les jeunes hommes du Moyen-Orient et les conducteurs Noirs.
- Le rapport PCDFRCR a ainsi dressé six recommandations qui ont été adoptées et intégrées par le Service de police d'Ottawa et la Commission de services policiers d'Ottawa au cours des trois dernières années. La diapositive suivante énumère six des mesures les plus importantes concernant la disproportionnalité des contrôles routiers sur base de race identifiés dans le rapport de 2016.
- Le présent rapport du Projet II de PCDFRCR se penche sur les données des contrôles routiers pour la période de trois ans allant de juin 2015 à juin 2018. Au total, 96 436 enregistrements de contrôles routiers ont été répertoriés chez les résidents d'Ottawa au cours de cette période. Tout comme le premier rapport pionnier, chaque rapport d'intervention routière inclut des renseignements complets sur la race, le sexe et l'âge, ainsi que la raison et le résultat de chaque intervention.
- Le rapport segmente les enregistrements des 96 436 arrêts routiers en trois ensembles de données portant sur des périodes d'un an, soit 2015 à 2016, 2016 à 2017 et 2017 à 2018. L'analyse se penche sur les résultats pour chaque année, fait la comparaison avec résultats à ceux du Projet I de PCDFRCR et identifie les modèles de contrôles routiers qui ont surgi au cours des cinq années du recueil des données.

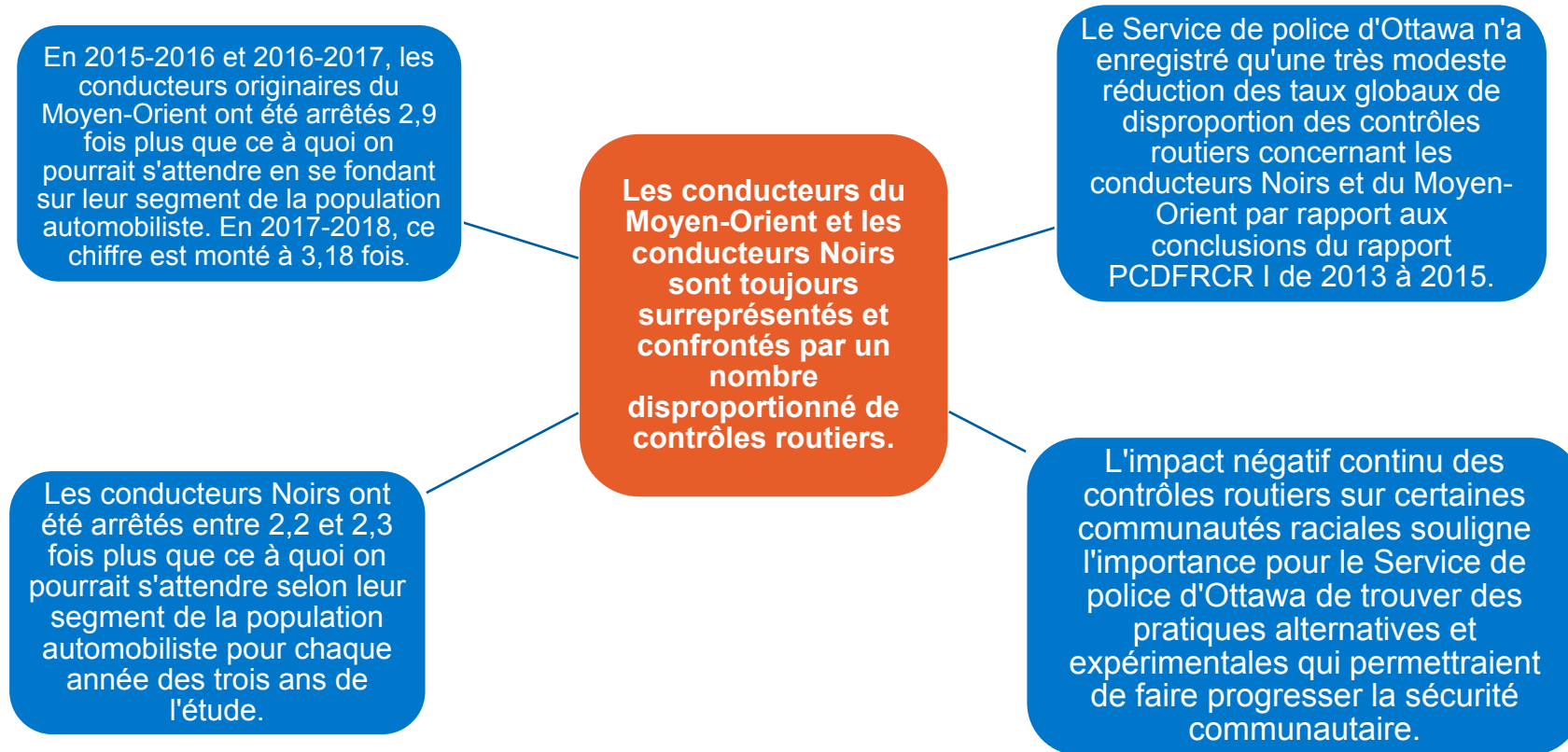


2ème Partie : Rapports du PCDFRCR II pour 2015 - 2018

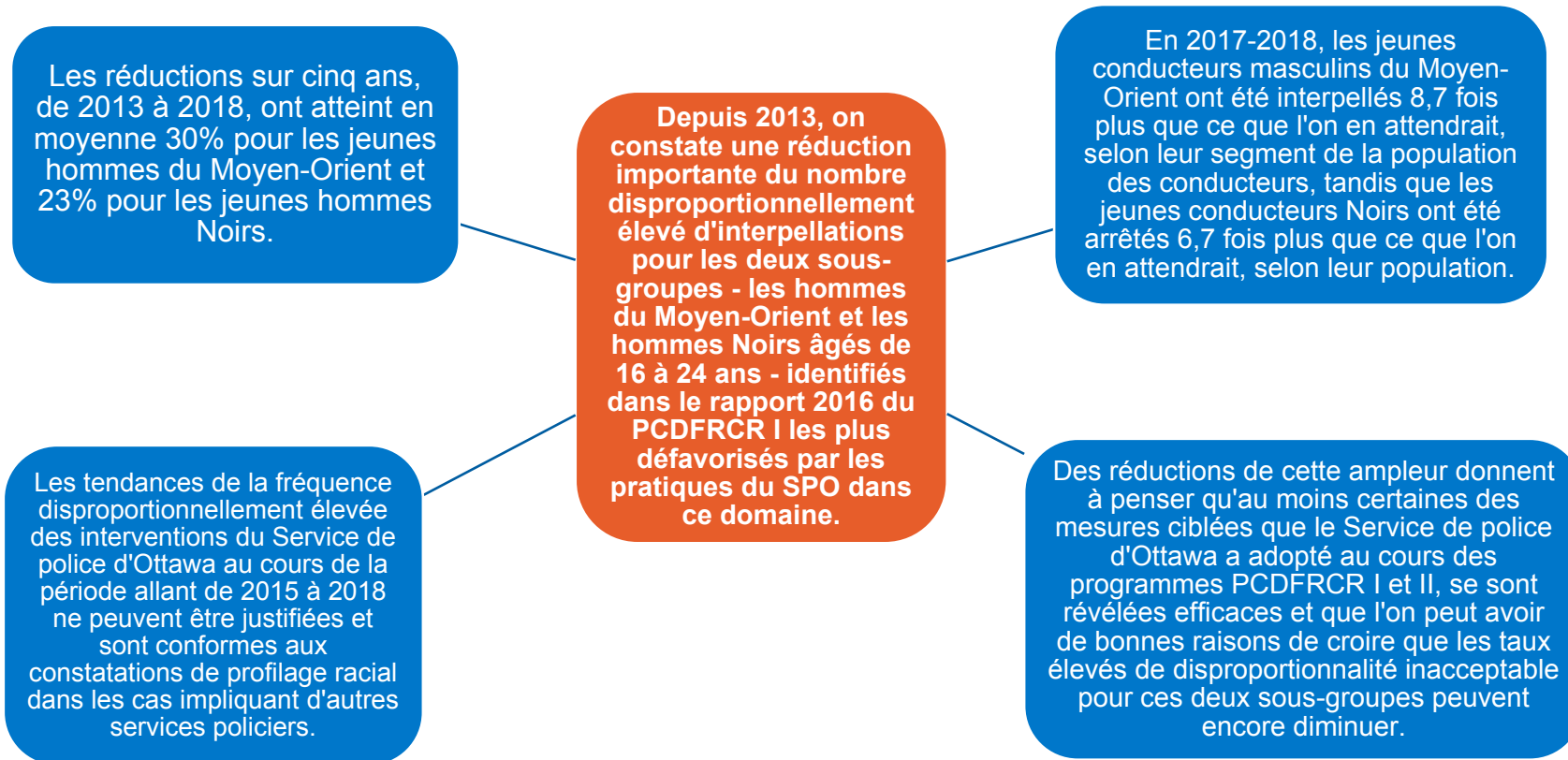
INCIDENCE DES CONTRÔLES ROUTIERS : Fréquence des arrêts



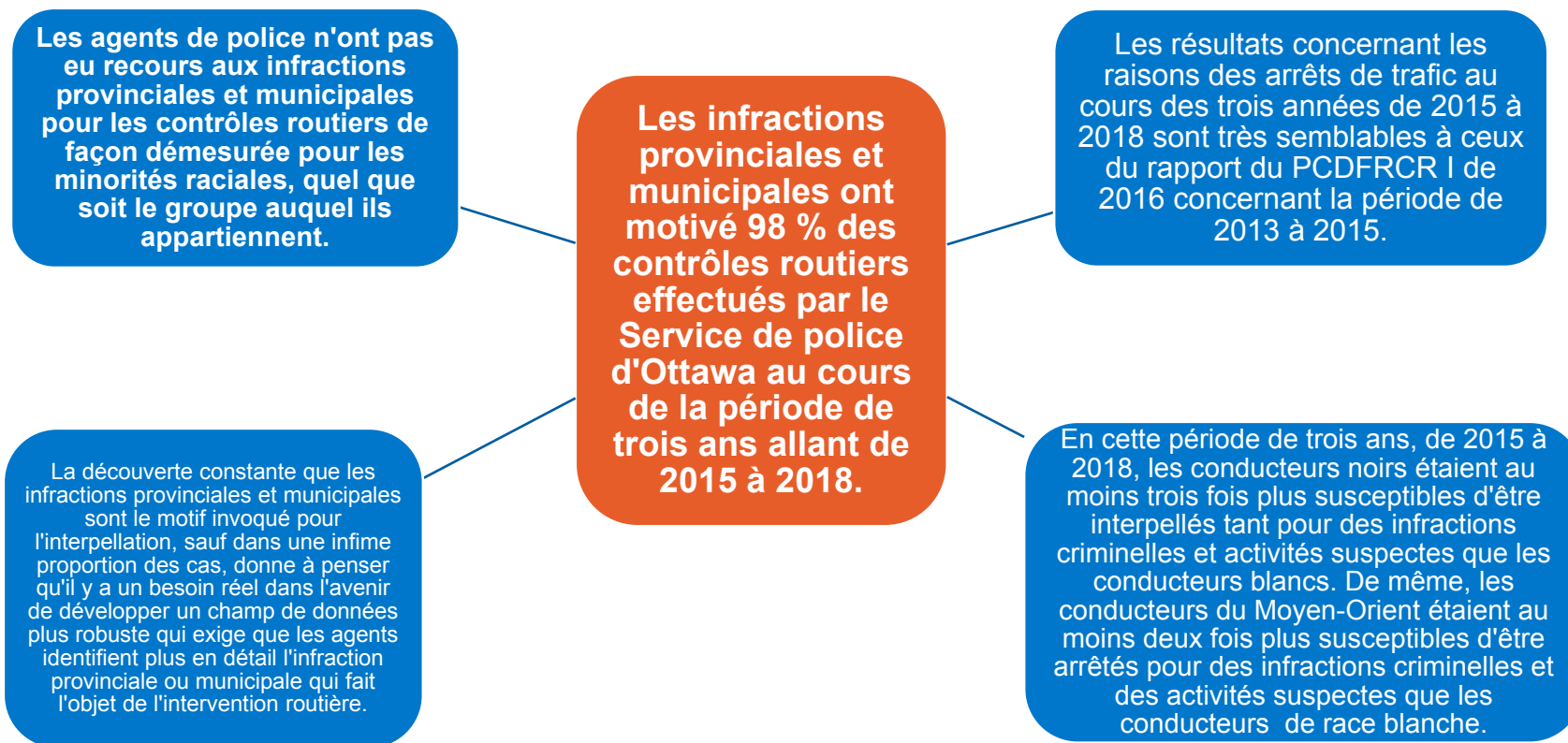
INCIDENCE DES CONTRÔLES ROUTIERS : Disproportionnalités raciales



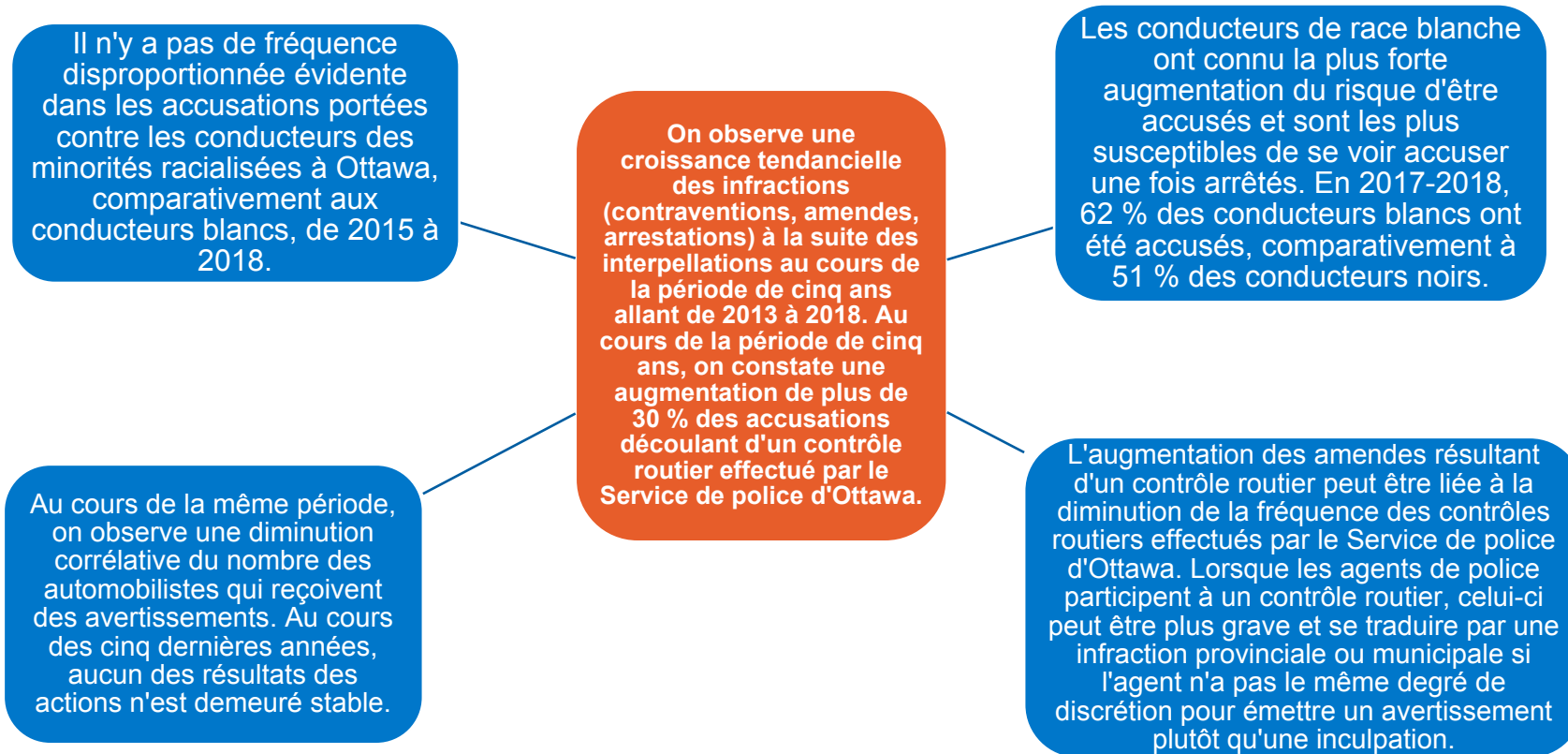
INCIDENCE DES CONTRÔLES ROUTIERS : Jeunes conducteurs mâles, moyen-orientaux et Noirs



RAISONS POUR LES CONTRÔLES ROUTIERS



RÉSULTATS DES CONTRÔLES ROUTIERS





RECOMMANDATIONS DE LA PCDFRCR II

SEPT RECOMMANDATIONS

1. **Élaborer une politique officielle exigeant que les agents suivent en permanence et enregistrent les races des personnes qui font l'objet d'un contrôle routier.**
2. **Fixer des objectifs annuels pour réduire les fortes disproportions raciales défavorisant les moyen-orientaux et les Noir lors des contrôles routiers.**
3. **Concevoir des procédures de services de police concernant le profilage racial qui définissent clairement ce qu'est un maintien de l'ordre neutre en matière de préjugés et qui tiennent compte des préjugés explicites et implicites.**
4. **Tester de nouveaux protocoles novateurs pour entamer les contrôles routiers.**
5. **Mettre à l'essai les points décisionnels les plus vulnérables aux biais implicites lors des contrôles routiers et faire preuve d'innovation quant à la façon dont ces points décisionnels peuvent être réajustés, notamment en utilisant les nouvelles technologies liées à l'intelligence artificielle.**
6. **À l'aide de la technologie de l'intelligence artificielle (IA), élaborer un système d'intervention précoce (SIP) qui recueille toutes les données nécessaires pour signaler aux superviseurs si des particuliers, des pelotons, des unités ou des divisions se livrent potentiellement à des actes de discrimination raciale.**
7. **Mener un projet pilote de caméra portée sur le corps des agents policiers.**

